Innovations et Réseaux pour le Développement (IRED)



Formation à la culture agroécologique de la tomate au Sud-Kivu, RDC

Rapport d'activités année 2024

Message du Président

La CNUCED caractérise l'année 2024 par le terme de polycrises, notamment en Afrique. De nombreux pays de ce continent sont englués dans un ou plusieurs pièges dont celui des conflits internes ou externes, la dépendance excessive à l'exportation de ressources naturelles, de l'enclavement avec des voisins instables et celui d'une gouvernance défaillante. Ces polycrises font que malgré une croissance de la région Afrique sub-saharienne de plus de 4 pour cent en 2024 la pauvreté ne recule pas et le niveau de vie des populations, notamment en zones rurales, majoritaires, ne progresse pas. Ici également les variations du produit intérieur brut (PIB) nous disent peu sur celles du niveau de vie des populations.

Les bourses mondiales ont connues des progressions modestes en 2024 suspendues aux incertitudes et tensions politiques, mais les sept premières capitalisations technologiques américaines ont enregistré une progression de 68 pour cent ! Oxfam nous rappelle que la richesse des millionnaires a progressé de 2 milliards en 2024 avec un niveau de pauvreté équivalent à 1980.

Le monde va mal.

C'est dans ce contexte que le financement de la coopération au développement est en recul dans plusieurs pays, dont la Suisse.

L'IRED à l'égal des ONG suisses regroupées dans Alliance Sud, s'est élevé contre la décision du parlement helvétique de réduire les crédits de la coopération au développement pour les affecter à la modernisation de l'armée suisse et au soutien à l'Ukraine. L'IRED a publié un communiqué à ce sujet disponible sur son site (https://www.ired.org/le-parlement-suisse-reduit-le-financement-de-la-cooperation-au-developpement/). Les pays riches le sont suffisamment pour investir dans leurs priorités, dont l'armement, et pour soutenir une coopération au développement ambitieuse. L'insécurité mondiale est aussi alimentée par les inégalités de revenus et d'opportunités dans chaque pays et entre les pays.

Ce rapport indique les propositions formulées par l'IRED au travers de ces communications et les résultats atteints par ses actions de coopération au développement. Plus de 12,000 personnes vivent mieux en Afrique sub-saharienne grâce aux actions de l'IRED en 2024. Une démultiplication est possible et absolument nécessaire.

Pour vaincre la pauvreté et vivre dans la dignité, il faut donner la priorité à l'agriculture paysanne et à l'agroécologie, à la petite entreprise sociale et solidaire, à l'emploi des femmes et des jeunes. Priorités que l'on devrait retrouver dans les plans nationaux de développement et dans les soutiens des grands bailleurs. Malheureusement ce n'est que trop rarement le cas. L'IRED continuera à renforcer les acteurs de la société civile qui s'engagent pour ces priorités nécessaires à un monde un peu meilleur.

Philippe Egger 27 février 2025

Remerciements

L'IRED et ses partenaires tiennent à remercier vivement la Fédération Genevoise de Coopération, l'Etat de Genève, la Ville de Genève, les communes de CAROUGE, COLOGNY, CORSIER, CHÊNE-BOURG, CHÊNE-BOUGERIES, LANCY, ONEX, PUPLINGE et VERSOIX, ainsi que la Direction du Développement et de la Coopération pour leur soutien financier à nos réalisations.

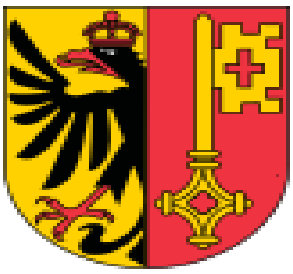

République et canton de Genève

Une étude de l'IRED sur l'autonomie des organisations de base

IRED a financé sur ses fonds propres une étude dirigée par un chercheur camerounais Paul Gabriel Foleu sur l'autonomie des organisations de base et d'appui. Cette étude comporte l'administration d'un questionnaire à une cinquantaine d'organisations de base et d'appui et cherche à déterminer le degré de ressources propres générées par ces organisations dans leurs activités. Une première synthèse de cette étude est prévue à la mi- 2025.

Le bulletin trimestriel IRED-Forum



L'IRED édite depuis quatre années un bulletin trimestriel d'informations utiles aux organisations de base et d'appui engagées aux côtés des populations luttant pour leur dignité et une sortie de la pauvreté. Ce bulletin est distribué à près de 1,000 personnes et associations en Europe et en Afrique. Il est également relayé par plusieurs associations dont par exemple la Plateforme Souveraineté Alimentaire des membres de la Fédération genevoise de coopération. L'IRED souhaite amplifier la diffusion de ce bulletin et approfondir les thèmes qu'il traite.

Les projets de développement appuyés par l'IRED



Jeunes entrepreneurs au Burundi sensibilisant de jeunes élèves, Adisco, 2024.

L'IRED a porté un appui à quatre projets de développement en 2024, dont trois au Burundi et un au Burkina Faso.

Les projets de développement sont financés par la Fédération genevoise de coopération (FGC) avec des ressources apportées par les communes genevoises, la ville et le canton de Genève ainsi que par la Confédération helvétique. Ces ressources proviennent des impôts payés par le peuple et les entreprises suisses. En 2024 l'IRED a transféré un total de 439,000 francs suisses aux quatre projets de développement en cours. Ces mêmes projets ont mobilisé localement près de 40,000 francs suisses, soit plus de 9 pour cent du montant perçu de la FGC

Les quatre projets en cours sont respectivement :

a- Une troisième phase du projet Emplois-jeunes du Burundi s'est clôturée en juin 2024. Une nouvelle et dernière extension a été approuvée par la FGC. Ce projet a permis à 195 entrepreneurs, dont 51 pour cent de femmes, de créer leur entreprise qui ont conduit à la génération de 1,000 emplois permanents et plus de 4,000 emplois temporaires. Cette action est menée par la Maison de l'entrepreneur de Bujumbura, institution créée avec l'appui du projet.

b- Une seconde phase (2022-2025) d'un projet d'appui aux entreprises de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso a permis à ce jour à 60 entreprises, dont plus de la moitié gérée par des femmes, de se former et de faire croître leur chiffre d'affaires par un facteur de 2,5. Un Conseil national de l'économie sociale et solidaire a été constituée qui permet la poursuite des appuis engagés. Cette action est logée auprès de l'Institut Panafricain de Développement pour la région Afrique de l'Ouest et Sahel de Ouagadougou.

c- Une deuxième phase d'un projet de formation paysanne à l'agroécologie (2023-2025) permet à près de 1,500 ménages, dont 58 pour cent de femmes, au Burundi et 450 ménages, dont 37 pour cent de femmes, en République démocratique du Congo (RDC-province du Sud-Kivu voisine du Burundi) de mettre en œuvre des pratiques agricoles agroécologiques. Ce faisant les paysans et paysannes ont augmenté leurs revenus de 23 pour cent au Burundi et de 14 pour cent en RDC. Ces augmentations font suite à une moindre dépense en engrais chimique et une augmentation des rendements des cultures. Une charte de l'agriculture agroécologique a été produite et utilisée dans des plaidoyers locaux et nationaux. Le projet est géré localement par une union de coopératives agricoles dénommée Union Haguruka des coopératives multifilières.

d- Un projet d'appui à la certification de la production et du traitement post-récolte du café au Burundi permet à 22 coopératives avec plus de 3,000 membres, dont 24 pour cent de femmes, de vendre leur café sous un label organique reconnu au niveau international. Ceci leur permet de percevoir un prix au kilogramme significativement plus élevé que le café ordinaire. Le projet est géré localement par une coopérative de commercialisation de café nommée COCOCA.

Pour l'ensemble des hommes et des femmes participant à ces actions de développement, celles-ci se traduisent par des augmentations de revenus. Et ces revenus plus importants entraînent des conséquences sur la santé et la nutrition des familles, la scolarisation des enfants, l'habitat et l'équipement des logements. Les personnes au bénéfice de ces appuis vivent mieux, envisagent l'avenir plus sereinement et préparent des projets et des investissements afin de contribuer à l'épanouissement de leurs familles et communautés.

Surtout ces actions comprennent des appuis pour le renforcement d'institutions locales capables de poursuivre leurs engagements au-delà de l'appui de l'IRED. Ces actions ont également des mécanismes de démultiplication, les formations et les conseils reçues par les hommes et les femmes bénéficiaires sont partagés plus largement, un coup de pouce reçu équivaut à un coup de pouce donné.

Rapport financier 2024

Les comptes 2024 de l'IRED ont été audités par la fiduciaire Beau HLB (Audit) le 23 janvier 2025. Les comptes audités montrent CHF 469,400 reçus de la FGC et CHF 439,000 transférés aux partenaires au Burkina Faso et au Burundi. Les dépenses administratives s'élèvent à CHF 26,496 et les dépenses d'études et de promotion à CHF 24,122. L'audit établit le surplus du compte de résultat à CHF 14,328. Les fonds propres de l'IRED au bilan du 31 décembre 2024 s'élèvent à 83,629.

Le rapport de l'auditeur note en particulier : « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui présentent un Bilan de 202'958.12 CHF et un résultat excédentaire de 14'328 CHF ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP, et ne sont pas en conformités avec la loi et les statuts. »

Le bilan de l'IRED provisionne toujours à son actif CHF 15,955 au titre de débiteurs, en raison d'un impayé dû par l'Institut Panafricain de Développement de Douala au Cameroun. Des démarches ont été poursuivies pour tenter de recouvrer cette somme.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

			Rappel 2023	
ACTIF		CHF		
Actifs circulants				
Banques		186 985,73		218 861,45
Débiteurs		15 995,19		15 995,19
TOTAL ACTIFS		**202 980,92**		234 856,64
PASSIF				
Fonds étranger à court terme				
Créanciers et passifs transitoires		4 694,00		4 373,00
Fonds affectés				
Fonds affectés FGC (Voir tableau)	100 771,50	-	137 372,50	-
Provision pour actions futures	13 885,78	114 657,28	27 885,78	165 258,28
Fonds propres				
Surplus net au 01.01.2024	65 225,36		48 443,75	
Mise à jour s/exercices antérieurs	4 076,00		-	
Excédent (Perte) de l'exercice	14 328,28	83 629,64	16 781,61	65 225,36
TOTAL PASSIFS		**202 980,92**		234 856,64

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

(Période du 1er janvier au 31 décembre 2024)

PRODUITS				
Financement FGC (Voir annexe)		469 400,00		437 259,00
Intérêts bancaires		22,80		
Reprise s/Provision		14 000,00	-	3 950,00
		483 422,80		441 209,00
CHARGES				
Charges directes de projets				
Charges projets FGC (Voir Annexe)		443 076,00		439 029,75
Charges projet IRED		12 000,00		
Frais administratifs				
Pertes sur projets	-		4 278,74	
Frais de secrétariat	15 463,11		16 511,10	
Gestion de l'Association	8 200,76		6 301,00	
Information, Site Internet, etc.	2 833,65		565,05	
Marketing	10 000,00		-	
Bulletin IRED	4 000,00		3 950,00	
IRED-Afrique	10 122,00		10 000,00	
	-	50 619,52	-	41 605,89
		505 695,52		480 635,64
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		**-22 272,72**		-39 426,64
Allocations aux fonds affectés		-469 400,00		-437 259,00
Utilisation des fonds affectés		443 076,00		439 029,75
Utilisation des fonds affectés pour frais de gestion		62 925,00		54 437,50
EXCEDENT (PERTE) DE L'EXERCICE		**14 328,28**		16 781,61